

Objet : Approbation du procès verbal du Comité syndical du 15 mars 2016

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 15 mars 2016 est joint au présent rapport.

Il a été diffusé à l'ensemble des membres du Bureau sous forme dématérialisée le jeudi 21 avril en même temps que le présent rapport par voie de téléchargement à partir du site EXTRANET du syndicat accessible notamment à partir de la page suivante : www.sieml.fr/reunions-statutaires/

Sous réserve que ce compte rendu ne fasse pas l'objet de remarques, il vous est demandé de bien vouloir l'adopter.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Syndicat,
Jean-Luc DAVY

